

**AVENANT DE REVISION A L'ACCORD RELATIF AU STATUT SOCIAL DES
SALARIES DE L'UNITE ECONOMIQUE ET SOCIALE (U.E.S.)
RENAULT RETAIL GROUP**

Les parties signataires se sont rencontrées le 21 avril 2016 dans le cadre de la révision partielle de l'accord relatif au statut social des salariés de l'UES Renault Retail Group du 15 novembre 2013, en conformité avec les dispositions de l'article 2 de ce dernier, et ont décidé des dispositions suivantes :

ARTICLE 1 : *Abrogation de l'article 13 – « Franchise annuelle »*

L'article 13 - « Franchise Annuelle » - de l'accord relatif au statut social des salariés de l'UES Renault Retail Group du 15 novembre 2013 est abrogé dans toutes ses dispositions, sans que cela n'emporte maintien d'avantages individuels acquis.

ARTICLE 2 : *Dispositions finales*

• **DUREE ET DATE D'EFFET**

Le présent avenant suit le régime de l'accord du 15 novembre 2013 relatif au statut social des salariés de l'UES RRG dans toutes ses dispositions. Il est conclu pour une durée indéterminée à compter du 25 avril 2016.

• **DEPOT – PUBLICITE**

Le présent avenant sera déposé en deux exemplaires (dont un en format électronique) à la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE) des Hauts de Seine.

Un exemplaire sera également déposé au secrétariat-greffe du conseil de prud'hommes de Boulogne-Billancourt à l'initiative de la direction.



EG EG
JCM
1/2

**AVENANT DE REVISION A L'ACCORD RELATIF AU STATUT SOCIAL DES
SALARIES DE L'UNITE ECONOMIQUE ET SOCIALE (U.E.S.)
RENAULT RETAIL GROUP**

Pour RENAULT RETAIL GROUP

Représentée par Richard BOULIGNY
Président Directeur Général



Pour la C.F.D.T.

Représentée par Eric GAILLARD
Délégué Syndical Central



Pour la C.F.E./C.G.C.

Représentée par Jean-Christophe MORANDINI
Délégué Syndical Central

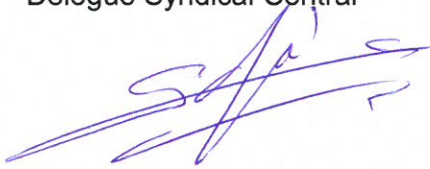


Pour la C.G.T.

Représentée par Sébastien HOHMANN
Délégué Syndical Central

Pour F.O.

Représentée par Eric GAJAC
Délégué Syndical Central



Fait à Clamart,
Le 21 avril 2016